

Nos déchets ont de la ressource !

LE VERRE se dépose au conteneur!

Voilà, vous découvrez la 3e et dernière affiche de notre campagne d'affichage sur le tri du VERRE.

Les couleurs sombres, le paysage désolant d'une décharge donnent le ton : le destin des emballages en VERRE est entre nos mains ! Le rêve du VERRE, c'est d'être recyclé à l'infini. Alors, ne le jetons plus avec nos ordures ménagères. Ramenons-le au CONTENEUR A VERRE pour lui offrir une nouvelle jeunesse!

Bouteilles, pots et bocaux en verre ont TOUS le droit d'être recyclés, qu'ils soient transparents ou colorés. Ils seront ainsi broyés en calcin avant d'être fondus à 1 400°C pour fabriquer de nouveaux emballages en VERRE, qui eux, seront TOUS colorés.

Le VERRE est certes recyclable. Mais attention, il n'est pas à déposer dans les sacs orange ou transparents. Pourquoi ? Tout simplement, parce que le verre se brise lors de la collecte, il déchire les sacs. De plus, au centre de tri des recyclables à Sainte-Fontaine, le tri est effectué manuellement par des agents qui risqueraient de se blesser.



Ensemble, poursuivons nos efforts de tri pour la préservation de notre environnement. Alors, n'oubliez surtout pas :

« Le verre se recycle. Alors VOUS aussi, mettez-vous au VERRE!»

Plus d'infos sur : www.sydeme.fr

Contactez-nous au : 03 87 00 01 01

Avec le soutien de :





Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie